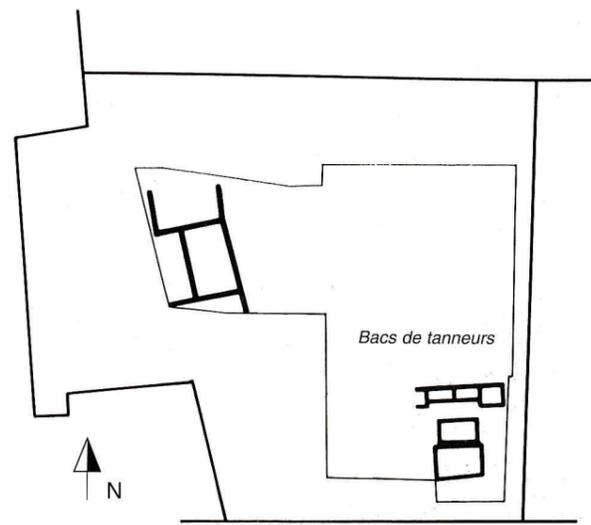




Sceau médiéval XIV<sup>e</sup> siècle figurant un oiseau de proie perché sur une main gantée (Ech : 1)



Ce n'est qu'à partir du XIII<sup>e</sup> siècle que le site du Jeu de Paume donne naissance à un quartier d'habitation. L'arasement lors de la construction des bâtiments au début du XX<sup>e</sup> siècle a détruit l'ensemble des niveaux d'occupation d'époque médiévale et moderne. Ne nous sont parvenus que quelques vestiges de constructions, murs et piliers et les structures en creux. Parmi ces dernières, sept puits, cinquante six fosses et deux latrines ont été répertoriés. Certaines de ces structures ont livré un abondant mobilier céramique dont l'étude permettra, notamment, de poursuivre l'inventaire des ustensiles en usage à Orléans à ces époques.

Parmi les diverses activités artisanales qui animent le quartier durant l'époque moderne (cf. histoire d'un quartier, Cahier d'archéologie, avril 93), celle des tanneries est illustrée sur le site par la présence de vestiges observés en plusieurs lieux : à l'ouest, lors de la fouille de 1987, au sud et à l'emplacement du guichet de Moi, durant cette dernière campagne. Leur implantation semble se faire au XV<sup>e</sup> siècle. L'étude des bacs de tanneurs situés au sud du site indique que ce type d'aménagement est appelé à subir de nombreuses réfections. Leur destruction prend place aux environs du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Les structures évoquées, en l'absence des niveaux d'occupation contemporains de celles-ci, sont les seuls témoins de l'intensité de l'activité qui s'est déroulée sur le site durant les époques médiévale et moderne.

*La fouille de l'îlot Nazareth prévue avant la fin de l'année.  
Sujet : la venue naturelle du fleuve, le lien entre le port et la ville antique, et ce qu'il advint depuis.*



Creuset XVIII<sup>e</sup> siècle, pichet en grès XVII<sup>e</sup> siècle, pichet à décor appliqué, glaçuré XV<sup>e</sup> siècle,



*Ville d'Orléans  
classe de M<sup>lle</sup> Dupont*

*mois de septembre 1994*



*Cahier d'archéologie*

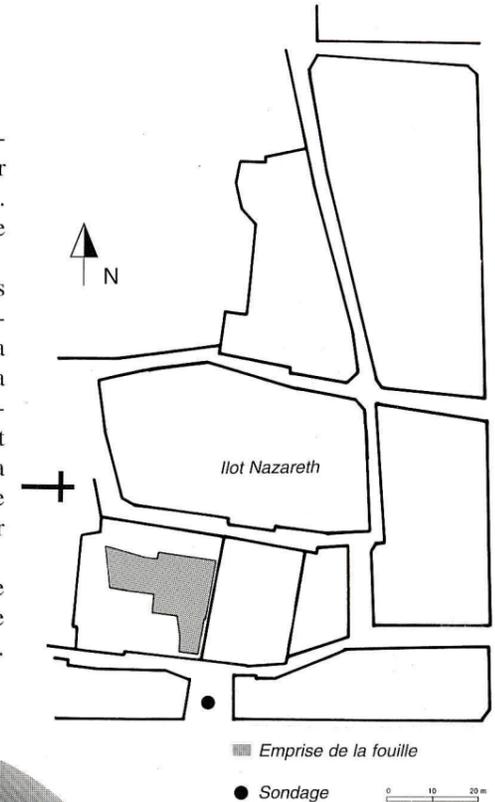
LE SENS DE L'ACTION

Quartier Dessaux, résultat des fouilles de l'îlot du Jeu de Paume

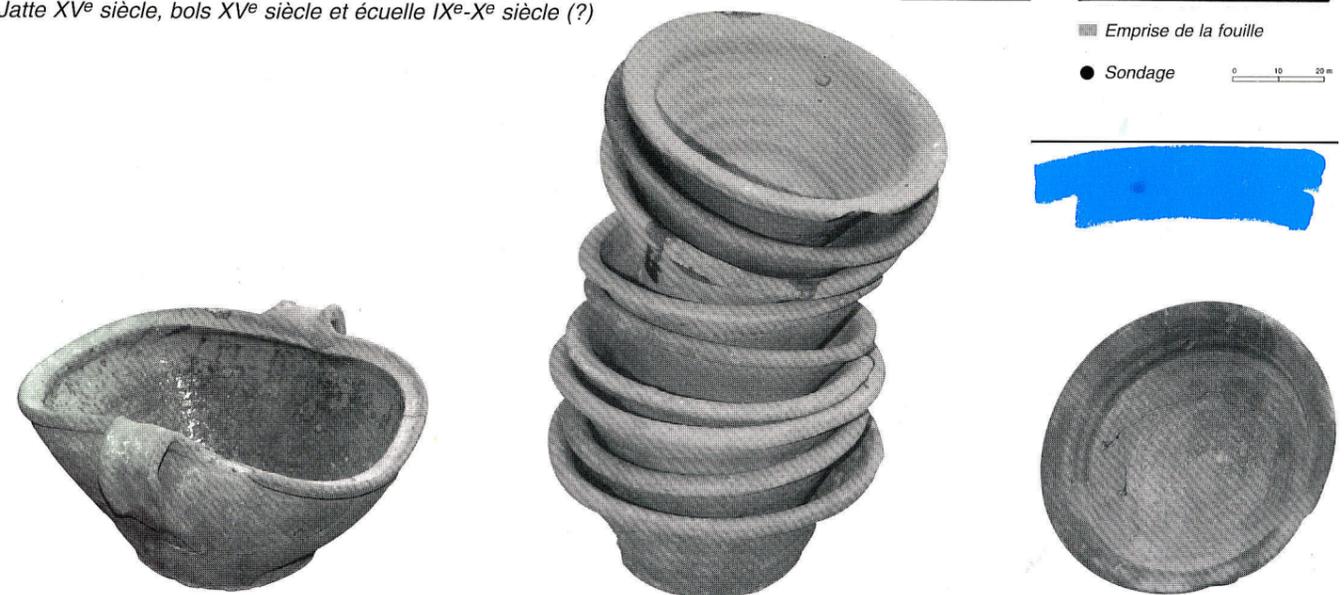
La fouille de l'îlot du Jeu de Paume est le premier chantier de fouilles archéologiques qui s'inscrit dans la phase opérationnelle de l'aménagement du quartier Dessaux. La campagne de fouilles s'est déroulée de janvier à mi-novembre 1993. L'avancement de l'étude de la documentation recueillie permet d'ores et déjà de reconnaître les grandes étapes de l'histoire du site.

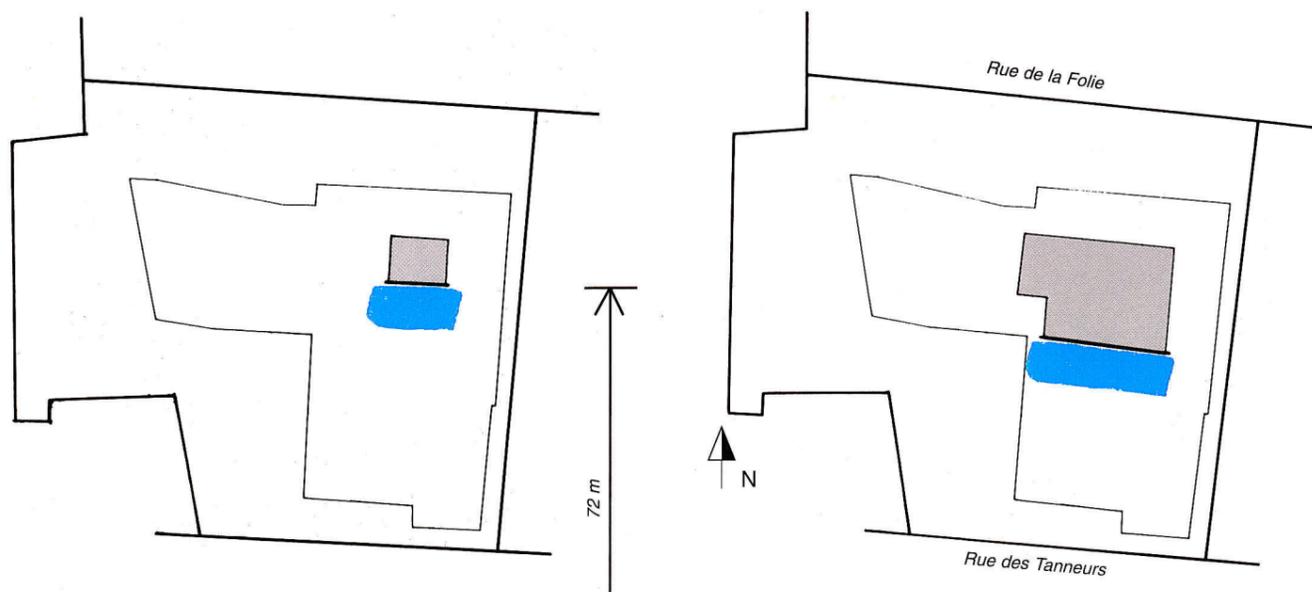
Le site se trouve sur la rive nord de la Loire, au pied d'un coteau, entre les rues des Tanneurs, de la Folie, Saint-Flou et de la Tour. La rue de la Folie, au nord, se trouve à la cote de 97,80 m N.G.F., la rue des Tanneurs, au sud, 2,50 m en contrebas. La construction au début du XX<sup>e</sup> siècle de caves appartenant aux usines DESSAUX a arasé la partie est du site, provoquant la disparition des niveaux d'occupation médiévaux et modernes et d'une partie des vestiges gallo-romains. La pente du terrain est telle que les destructions sont plus importantes au nord qu'au sud de cette zone. La superficie décapée est d'environ 525 m<sup>2</sup> dont 360 m<sup>2</sup> ont été fouillés. Un sondage complémentaire a été réalisé en novembre à l'emplacement du guichet de Moi, sur une superficie d'environ 16 m<sup>2</sup>.

Les objectifs de la fouille étaient de rechercher les éventuelles traces d'une occupation gauloise, de caractériser les divers types d'occupation, depuis l'époque romaine jusqu'à l'époque moderne, et de repérer le tracé de l'enceinte du Bas-Empire.



Jatte XV<sup>e</sup> siècle, bols XV<sup>e</sup> siècle et écuelle IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècle (?)



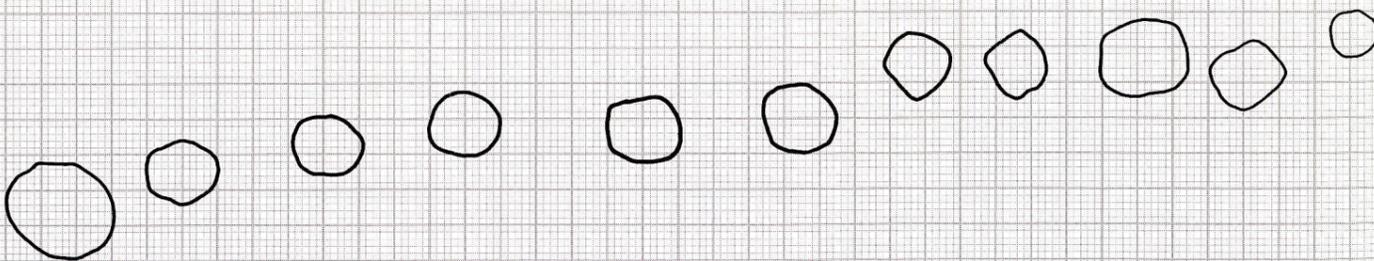


Premier quai, à l'arrière-plan coupe des esplanades des quais suivants

Empreintes de poteaux du deuxième quai



Relevé du bord et des empreintes de poteaux du premier quai  
(Ech : 1/20)



## Des quais à l'enceinte

L'apport majeur de cette campagne de fouilles consiste en la découverte d'une série de quais ou d'aménagements de berge antiques, facilitant l'appontement des bateaux. Ces quais successifs, parallèles à la Loire, marquent une avancée de la berge vers le cours du fleuve. Dans l'emprise de la fouille, à l'arrière des quais se trouve une zone ouverte servant vraisemblablement à entreposer les marchandises. Ces aménagements, fouillés sur une superficie limitée, semblent être utilisés au Ier siècle de notre ère. On remarque qu'ils sont périodiquement remodelés en avançant à chaque fois sur le cours de la Loire. Jusqu'à la fin du Ier siècle ap. J.-C. l'arrière de ces quais est une grande esplanade en cailloutis rechargée régulièrement. Les datations proposées devront être précisées par l'étude systématique du mobilier. Les récentes crues de la Loire n'ont pas permis la fouille des niveaux de fond de rivière contemporains de l'utilisation des quais, ni celle des remblais de quais les plus anciens.

Le premier quai, qui se situe à environ 72 mètres au nord du cours actuel de la Loire, apparaît à une altitude de 93,10 m N.G.F. Il a été fouillé jusqu'à la cote de 90,90 m N.G.F. Les niveaux inférieurs sont composés de remblais de sable de rivière, d'argile, ceux de la partie supérieure de remblais de limon. L'ensemble est maintenu par des poteaux dont quatorze empreintes sont bien visibles sur une longueur de 5 m. Leur diamètre n'excède pas 0,26 m, leur espacement de centre à centre varie de 0,26 m à 0,48 m. Elles longent le quai à 0,30 m de distance, ce qui laisse penser que les poteaux étaient plantés à l'oblique, servant d'étais. Ces poteaux supportaient un platelage qui n'a pas été retrouvé. La présence de leurs empreintes dans les remblais de construction du quai suivant indique qu'ils n'ont pas été retirés lors de la destruction du premier quai. Cet événement se déroule vers les premières années de notre ère.

Ce premier quai est remplacé par un deuxième qui gagne un peu plus de 5 m vers le sud sur le cours du fleuve, et exhausse le niveau de circulation. Il présente un pendage vers le sud, de 93,50 m N.G.F. au nord à 92,50 m N.G.F. au sud. On observe dans sa partie inférieure, fouillée jusqu'à la cote de 90,80 m N.G.F., la présence de remblais de sable de rivière et d'argile, sa partie supérieure est essentiellement constituée de remblais de tuf. Ce nouveau dispositif rappelle celui du premier quai, mais on observe, de plus, les clous et les empreintes des planches horizontales. Les empreintes de poteaux sont beaucoup moins nombreuses que dans l'aménagement précédent ; sur une longueur de 5 m six empreintes sont visibles, leur diamètre n'excède pas 0,30 m, leur espacement de centre à centre varie de 0,83 m à 1,20 m. Elles se trouvent immédiatement en bordure de quai, ce qui peut indiquer un système de maintien différent du précédent. Comme dans le cas du premier quai les poteaux n'ont pas été retirés lors de la destruction. La présence de fragments de céramique peinte de type Roanne dans le quai permet de situer sa construction vers les années 10 ap. J.-C. Sa destruction peut être fixée aux alentours des années 30 ap. J.-C.

Le troisième quai mis en place gagne de nouveau quelques mètres sur le cours du fleuve (environ 7 m) et exhausse le niveau de circulation. Il est fait de remblais divers, sable de rivière, couches de mortier, de galets mêlés à du limon. Le bord du quai a été repéré par sondage mécanique effectué jusqu'à l'altitude de 90,20 m N.G.F. Sa limite sud présente à une altitude de 90,10 m N.G.F. les restes d'éléments en bois, pieu et planche posée de chant, qui n'ont pu être prélevés pour des raisons de sécurité. Il semble avoir perduré une vingtaine d'années.

Un quatrième quai est aménagé. Sa limite sud est située au-delà de l'emprise de la fouille. Son esplanade est arasée par les constructions récentes à une altitude de 94,30 m N.G.F. Sa constitution, de même nature que celle du quai précédent, rend malaisée, en l'absence de l'aménagement complet, la distinction entre les deux derniers quais. L'étude approfondie des relations entre les remblais constituant ces deux aménagements devrait permettre de résoudre cette question. Les niveaux les plus récents contiennent du mobilier attribuable aux années 60 ap. J.-C.

L'emprise de la fouille n'a pas permis de déterminer l'extension de ces quais au nord, à l'est et à l'ouest.

L'esplanade formée par les niveaux de quais successifs ne semble pas avoir supporté de construction en dur sauf à l'ouest où quelques vestiges de murs et de sols indiquent la présence de bâtiments (entrepôts ?) jusqu'à la fin du Ier ou le début du IIe siècle ap. J.-C. Elle est traversée du nord au sud par deux égouts assurant l'évacuation vers la Loire du quartier d'habitation situé au nord du site : l'un, dont la datation reste problématique - dans la mesure où les relations stratigraphiques avec les couches qui l'entourent ont été détruites lors du creusement d'une grande fosse de récupération de matériaux - est construit en pierres liées au mortier jaune et semble installé entre une zone bâtie à l'ouest et une zone non bâtie à l'est ; l'autre, de dimensions plus modestes, constitué de parois en briques liées au mortier rose, et d'une voûte en pierres, paraît être en service jusqu'à la fin du Ier ou le début du IIe siècle ap. J.-C.

## Au fond des quais

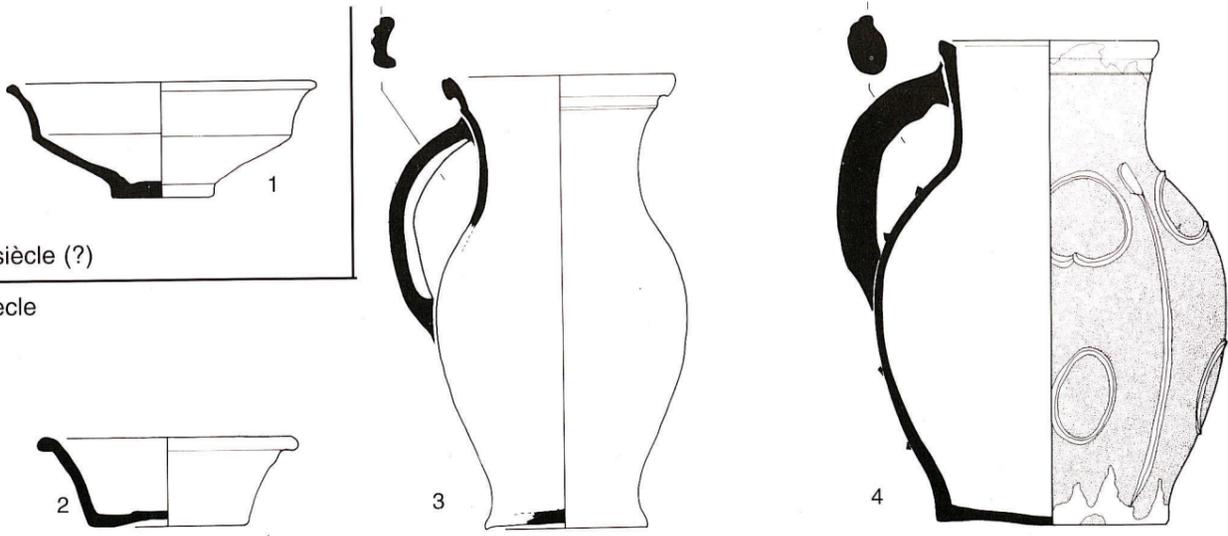
Cet espace reste libre de toute construction bien après l'abandon des quais et y compris lorsqu'il est englobé dans l'enceinte du IVe siècle ap. J.-C. On observe à l'ouest du site, la présence d'une couche de terre humifère, d'une épaisseur de 1,50 m témoignant de l'utilisation de cette zone comme jardins ou terrains vagues jusqu'à une date avancée (XIIIe siècle).

## Où est donc passée l'enceinte ?

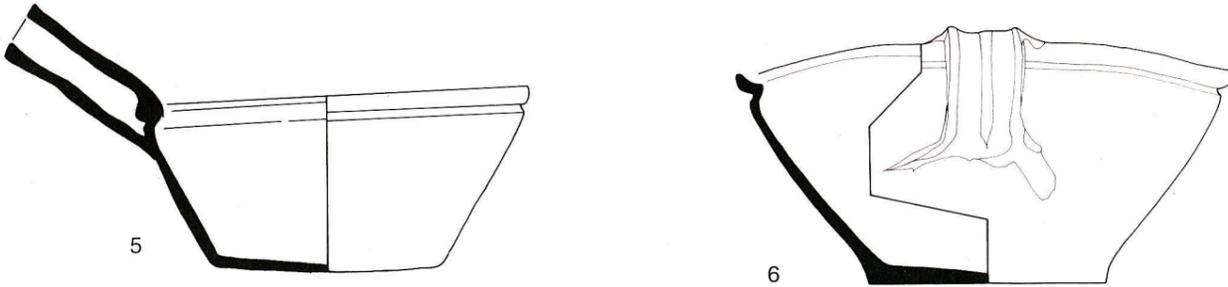
Son absence sur le site et dans le sondage effectué au sud, sur la placette du guichet de Moi, laisse penser que le mur d'enceinte se trouve sous la rue des Tanneurs et sous son trottoir sud.

IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècle (?)

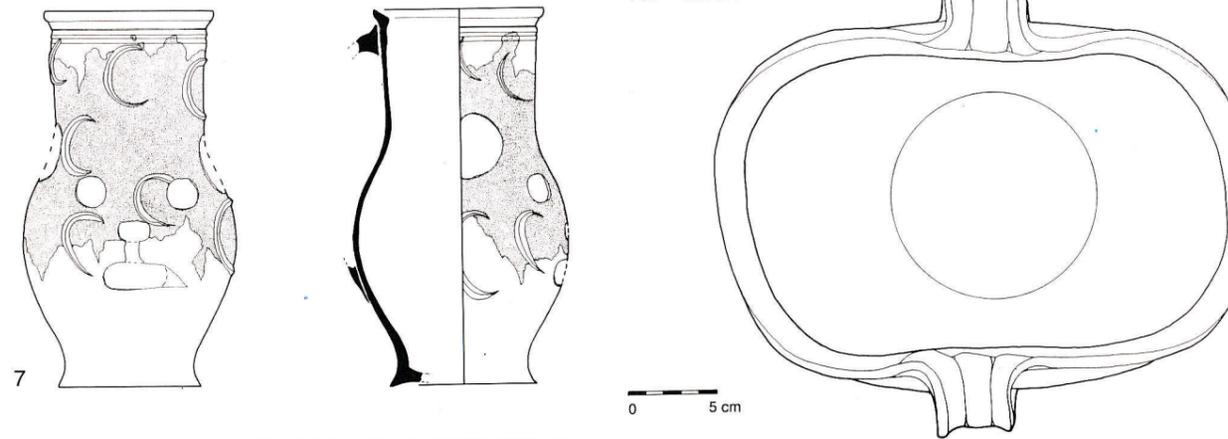
XIV<sup>e</sup> siècle



DESSINS DE CERAMIQUE

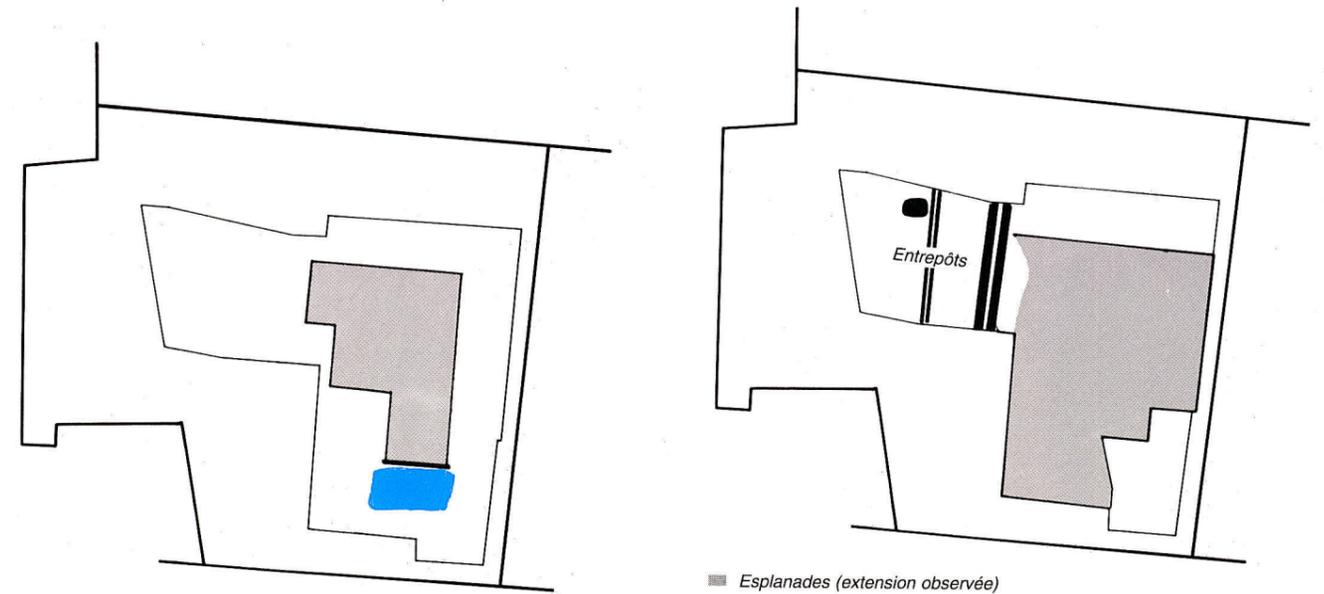
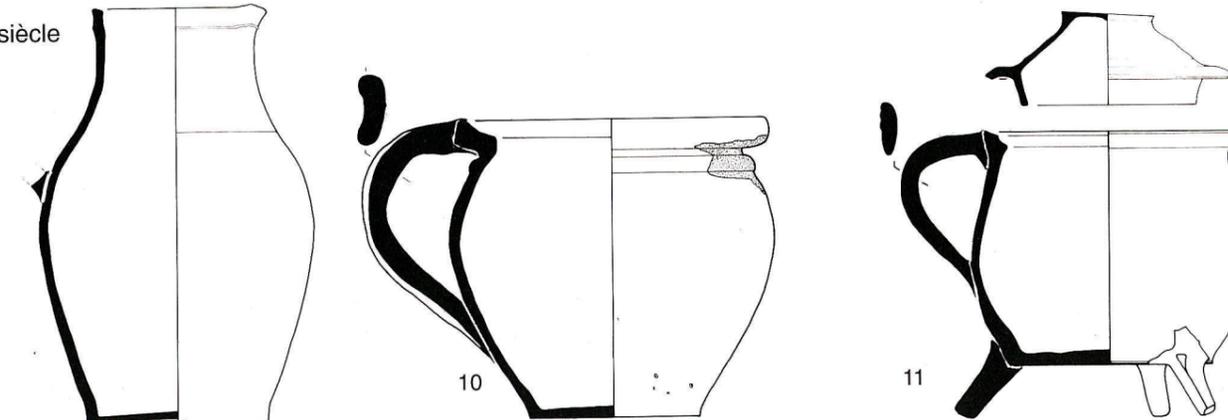


XV<sup>e</sup> siècle



- 1/ Ecuelle
- 2/ Bol
- 3 - 4/ Pichets
- 5/ Poêlon
- 6/ Jatte ou cuvier
- 7/ Pichet
- 8/ Jatte tripode
- 9/ Pichet
- 10/ Coquemar (vase à cuire)
- 11/ Vase tripode et son couvercle

XVII<sup>e</sup> siècle



■ Esplanades (extension observée)  
 ■ Maçonneries

### La synthèse

L'emprise de la fouille a permis d'apprécier le phénomène de progression des quais sur le fleuve. L'existence d'au moins quatre aménagements successifs dans un temps relativement bref entre le début et la fin du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., témoigne d'un dynamisme certain de l'activité portuaire.

La raison de ces aménagements successifs est sans doute à rechercher dans deux phénomènes inégaux mais combinés : l'envasement des berges par un fleuve dont la compétence devait être différente, et peut-être aussi le volume des échanges et le gabarit des bateaux.

Il est possible, bien que la fouille n'en ait pas livré les traces directes, que le port ou le débarcadère gaulois se trouvait, sinon à cet emplacement, en tout cas à proximité immédiate. L'existence d'un quai dans le tout début de notre ère, le deuxième quai étant construit à partir des années 10 ap. J.-C., est un phénomène qui plaide en faveur de cette hypothèse.

L'on ignore bien évidemment le volume et la nature des échanges. L'aire, libre de construction, située en arrière des quais évoque plutôt un espace de débarquement, de distribution des marchandises, une aire de manutention bordée par des entrepôts ou ce qui apparaît comme tel à l'ouest.

La progression des berges et de leur aménagement vers le sud désaffecte peu à peu, à partir de la fin du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, l'espace le plus éloigné du fleuve, sans doute utilisé de façon plus sporadique (couche de terre humifère). Cependant l'absence de toute construction sur ce secteur montre qu'il conserve une fonction liée au débarquement des marchandises, même si son entretien ne s'impose plus avec la même fréquence et le même soin qu'au I<sup>er</sup> siècle.

Lorsqu'au milieu du IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. la ville s'enferme dans son enceinte ce secteur n'est pas exclu du territoire urbain. Situé dans l'angle sud-est du rempart, il est très vraisemblable que sa fonction soit préservée selon des rythmes et sous des formes qui ne peuvent, à cette étape, être appréhendés avec toute la certitude voulue. L'érection du rempart accélère le phénomène d'abandon progressif de cette zone qui n'est plus physiquement raccordée aux quais.



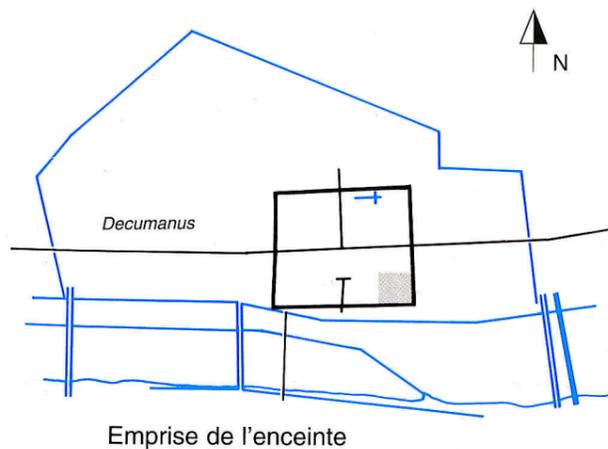
Egout en brique

C'est sur cet espace urbain, relevant sans doute de la puissance publique, libre de toute construction et devenu vacant que s'installera le sanctuaire primitif de Saint-Pierre-le-Puellier. Si ce changement de fonction des lieux paraît probant pour le haut Moyen-Age, il faudra attendre le XIII<sup>e</sup> siècle pour voir la mise en place du parcellaire médiéval.

Dans le rapport qu'entretient la ville avec le fleuve dont l'emporion carnute tire à la fois sa légitimité et son identité les quais jouent, sans doute, un rôle autant emblématique qu'économique.

Il reste bien évidemment à caractériser de façon plus précise ces aménagements plus particulièrement dans les rapports avec la ville elle-même, installations diverses (*horrea*) circuits de distributions et aménagements du relief, mais aussi à déterminer la nature des échanges et les secteurs éventuellement spécialisés du port.

L'histoire des berges du II<sup>e</sup> siècle au Moyen-Age reste à faire, même si l'on peut imaginer en ces lieux la permanence d'une activité portuaire.



Emprise de l'enceinte